

100 % de grévistes au service de cardiologie du centre hospitalier d'Auch

Une infirmière a fait le récit de ses journées infernales



100 % de grévistes au service de cardiologie du centre hospitalier d'Auch

« Ce que nous demandons, ce n'est pas une fantaisie pour améliorer nos conditions de travail déplorables. Nous demandons un poste d'infirmier et un poste d'aide-soignant supplémentaires et pour les agents hospitaliers du bio-nettoyage qu'ils soient le même nombre le week-end que la semaine », résume Christophe Bukovec, responsable de l'Union syndicale santé du Gers avec à ses côtés Benoit Daussat, secrétaire général CGT du centre hospitalier. Mais en réalité si 100 % du personnel du service cardiologie est en grève ce jeudi 21 février, les causes sont bien plus profondes.

Il suffit pour s'en convaincre d'avoir écouté le long message poignant de Déborah, infirmière depuis cinq ans en cardiologie, qui s'est adressée à la direction lors de la réunion du conseil de surveillance lequel n'a pu se tenir officiellement, le quorum n'étant pas atteint.

« Nous avons une équipe (15 infirmiers et 18 aides-soignantes) à bout de souffle. Nous étions Cardiologie et USC (Unité de soins cardios) Cardiologie, nous sommes maintenant Cardiologie, USC Cardiologie et Diabétologie et UHCD et Soins palliatifs, Chirurgie et Moyen Séjour. Nous sommes polyvalents et adaptables, nous avons essayé ». Et Déborah de détailler une journée type qui donne « le tournis » dans ce service qui a le plus de lits dont 14 d'un côté, 13 de l'autre (en neurologie 11 d'un côté et 12 de l'autre pour le même effectif soignant). Les tâches sont innombrables et faites dans l'urgence avec le risque de la mise en danger du patient, Déborah en donne de nombreux exemples comme celui-ci : « Alors voilà, quand je demande à Mme L., 94 ans, de se dépêcher dans sa toilette, je ne respecte pas son âge ; quand je mets M. L., patient sain, à côté de M. R., patient infecté, je n'en respecte aucun des deux ; quand je demande à mon binôme aide-soignant de faire une toilette à 9 heures pour faire le pansement de Mme J. et que je laisse le pansement ouvert jusqu'à 11 heures parce que je n'ai pas pu y aller avant, je ne respecte ni la patiente que j'ai immobilisée, ni le travail de mon collègue ; quand je triple une chambre double ou que je double une chambre seule, que j'impose à deux personnes inconnues de dormir à 50 cm l'une de l'autre, qu'il manque une sonnette, un manomètre à O2, un adaptable, un fauteuil... J'implore toutes les forces divines pour ne pas devoir intervenir en urgence, faute de place, ne pas mettre en danger ce patient en perdant du temps, en lui faisant perdre ses chances ».

Et de conclure « Je ne respecte ni le patient, ni le corps soignant. Je le prive de sa dignité, je fais honte à mon humanité.»



P1530310.JPG